

CHÔMAGE

Par Maxdo Postée le 05/12/2020 10:49

Bonjour, Je ne suis pas fière de ma question car je suis sur le point de perdre mon emploi et que j'ai un loyer à payer et étant sur le point de faire une cure pour alcoolisme.. Ai-je droit au chômage ou non pour ne pas me retrouver du jour au lendemain sans rien ? Je ne veux pas profiter du système pour mon addiction mais juste savoir si on peut avoir de l'aide le temps de se reprendre en main.. Merci de votre compréhension

Mise en ligne le 08/12/2020

Bonjour,

Nous comprenons bien votre préoccupation sur cette question de situation socio-professionnelle et familiale.

Si nous sommes compétents sur les questions d'information et d'orientation pour les prises en charge en addictologie, nous ne sommes pas spécialisés sur les questions administratives liées à l'emploi. Aussi, il nous semblerait important de pouvoir vous rapprocher d'un service compétent en la matière comme pôle emploi ou comme la CPAM sur la question d'une éventuelle prise en charge en arrêt maladie, ou la médecine du travail pour un éventuel accord possible avec l'employeur.

Nous vous encourageons dans vos démarches

Bien cordialement
